



# AVIS PUBLIC

Paroisse de Notre-Dame-du-Sacré-Cœur-d'Issoudun

## **ADOPTION DU RÈGLEMENT 2018-11 DÉLÉGUANT LE POUVOIR DE DÉPENSER, DE FORMER UN COMITÉ DE SÉLECTION ET DÉCRÉTANT LES RÈGLES DE CONTRÔLE ET DE SUIVI BUDGÉTAIRES**

**AVIS PUBLIC** est par la présente donné aux citoyens d'Issoudun, que le Règlement 2018-11 déléguant le pouvoir de dépenser, de former un comité de sélection et décrétant les règles de contrôle et de suivi a été adopté à la **séance ordinaire du 5 novembre 2018**.

Avis est également donné que le règlement est disponible au bureau municipal aux jours et heures d'ouverture normaux ainsi que sur le site internet de la municipalité au [www.issoudun.qc.ca](http://www.issoudun.qc.ca)

Donné à Issoudun, ce 12<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2018.

Lucie Beaudoin, B. Sc., M. Env., M.A.P.  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

### **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussignée, LUCIE BEAUDOIN, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité d'Issoudun, certifie sous mon serment d'office que l'avis ci-dessus a été affiché entre 9h et 17h le 12<sup>e</sup> jour de novembre 2018 et publié sur le site internet de la municipalité.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 12 novembre 2018.

Lucie Beaudoin, B. Sc., M. Env., M.A.P.  
Directrice générale et secrétaire-trésorière